



Spa, jeudi 29 avril 2021

Chers parents,

En tant que directrice, il est de mon devoir de prendre la décision **d'annuler les classes de mer ainsi que les classes vertes pour cette année 2021.**

En effet, à ce jour nous sommes toujours en code rouge au niveau du Covid et il nous est toujours interdit de prévoir des excursions avec nuitée. Nous ne savons pas si cela évoluera dans la seconde moitié du mois de mai et, malheureusement, il serait compliqué d'organiser de tels voyages en 3 semaines.

De plus, dans le cas où les voyages seraient maintenus et qu'un élève ou un enseignant soit confirmé positif pendant le séjour, nous serions dans l'obligation de mettre en quarantaine tous les élèves présents. Pour nous, mais également pour vous, parents, cela impliquerait de gros soucis d'organisation : garde des enfants, travail à effectuer à la maison... Et surtout, cela priverait encore les élèves de journées de classe après l'année compliquée qu'ils viennent de vivre.

La décision est difficile à prendre mais devient évidente pour la sécurité de tous.

Afin que les enfants profitent malgré tout d'une journée récréative, nous avons décidé de prévoir une **excursion par classe à Berinzenne.**

Pour que les élèves de 6^{ème} puissent finir leur scolarité primaire en beauté, ils auront droit à une excursion de 2 jours, également au départ de Berinzenne, mais sans nuitée. Ils auront également droit à **quelques séances de cours de tennis.**

Nous travaillons aussi sur une journée sportive qui se déroulera par classe à la Fraineuse.

Toutes les informations concernant ces activités vous seront communiquées en temps voulu.

Les parents ayant effectué une partie ou la totalité du paiement pour le voyage scolaire de leur(s) enfant(s) seront **remboursés dans les plus brefs délais.**

Si vous souhaitez que votre épargne soit reportée :

- Sur le compte d'une petite sœur ou d'un petit frère pour son futur voyage ;
ou
- Sur son compte pour un futur voyage scolaire (classes vertes, classes de neige par exemple) ;

Veillez nous le **signaler par téléphone ou par mail avant le vendredi 7 mai.**

Sachez que nous comprenons votre déception, qui est également la nôtre. Nous espérons que les activités organisées permettront aux enfants de compenser l'annulation des voyages scolaires.

Avec tout mon dévouement,

Véronique Erkenne